



N° DA : 31590626559

Intitulé de la formation : Action éducative Petite Enfance

Module 14 : « Le conte créatif pour accompagner l'enfant et sa famille »

Public et niveau : Educateur Spécialisé, Educatrice de Jeunes Enfants, psychologues

Durée : 2 jours

Dates : 12 décembre - 14 décembre et 15 décembre 2017

Lieu : en intra ou dans les locaux de l'IFAR

Objectifs :

- Découvrir les richesses offertes par les contes créatifs
- Développer l'utilisation du conte créatif auprès des enfants et des familles
- Accompagner la reconstruction de l'enfant maltraité par le biais du conte
- Développer et soutenir les facteurs de résilience chez l'enfant ayant vécu des situations difficiles par le conte
- Apporter aux familles des espaces de créativité et de valorisation de leurs compétences
- Découvrir un projet d'atelier de conte créatif
- Identifier ses pourtours d'intervention

Contenus :

- Les différents types de conte et leurs incidences sur l'enfant
- Maltraitements et conséquences sur l'enfant
- Les interventions en milieu institutionnel et/ou en milieu familial
- Cadre éthique d'intervention professionnelle
- Evaluation de la session de formation

Techniques et supports pédagogiques :

Nos méthodes sont actives et participatives. Nous souhaitons que les stagiaires puissent coopérer à une réflexion collective, contribuant ainsi à une culture professionnelle commune et au travail en équipe.

Les techniques et supports pédagogiques utilisées sont : exposé théorique et données scientifiques, films, présentation de situations cliniques, mise en place d'un atelier conte, mise en situation, supports écrits, QCM et autocorrection

IFAR Association Loi 1901 à but non lucratif - Parc des Prés, 2 Rue Denis Papin, Bâtiment 2
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 09 99 08 - Fax : 03 20 09 99 19
E-mail : ifar@ifar59.fr

www.ifar-formations.org <https://www.facebook.com/association.ifar>

Mise à jour le 30/11/2017



N° DA : 31590626559

Intervenants : Formatrice Consultante de l'IFAR, Psychologue clinicienne

Coût de la formation

- Formation en Intra : 1000 €/jour
- Formation en Inter : 150 € /jour/pers

Information :

L'IFAR se réserve la possibilité d'annuler en cas de nombre insuffisant de stagiaires inscrits.

Minimum requis 8 et maximum 15

Une attestation sera remise à l'issue de la formation.

IFAR Association Loi 1901 à but non lucratif - Parc des Prés, 2 Rue Denis Papin, Bâtiment 2
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 09 99 08 - Fax : 03 20 09 99 19
E-mail : ifar@ifar59.fr

www.ifar-formations.org <https://www.facebook.com/association.ifar>

Mise à jour le 30/11/2017